

Bordereau attestant l'exactitude des informations - NANTERRE - 9201 - Documents comptables
(B-S) - Dépôt le 21/01/2026 - 2176 - 2021 B 05414 - 899 470 637 - AAO TRANSPORTS

2146

2025

IMPOT SUR LES SOCIETES

Exercice ouvert le	01/01/2024	et clos le	31/12/2024	Régime simplifié d'imposition	X
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case					
A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE					
Désignation de la société				Adresse du siège social	
SARL AAO TRANSPORTS					
SIRET 8 9 9 4 7 0 6 3 7 0 0 0 1 3				Mét :	
Adresse du principal établissement				Ancienne adresse en cas de changement	
45 RUE DES MAZURIERS 92500 RUEIL MALMAISON					
RÉGIME FISCAL DES GROUPES					
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)					
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante					
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère.					
SIRET					
B ACTIVITÉ					
Activités exercées				Si vous avez changé d'activité, cochez la case	
C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)					
1. Résultat fiscal					
Bénéfice imposable au taux normal				Déficit	
Bénéfice imposable à 15 % 12 388				Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %	
2. Plus-values					
PV à long terme imposables à 15 %		PV à long terme imposables à 19 %		PV exonérées (art 238 quinquies)	
Autres PV imposables à 19 %		PV à long terme imposables à 0 %			
3. Abattements sur le bénéfice et exonérations					
Entreprise nouvelle, art 44 sexies		Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A		Autres dispositifs	
France ruralités revitalisation FRR, 44 quinquies A		Zone franche d'activité nouvelle génération, art 44 quaterdecies		Zone de restructuration de la défense, art 44 terdecies	
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art. 44 sexdecies		Zone franche urbaine – Territoire entrepreneur, art 44 octies A		Zone de revitalisation rurale art 44 quinquies	
Bassins d'emploi à redynamiser (art 44 duodécies)		Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies			
Société d'investissement immobilier cotée		Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)		Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %	
4. Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W du CGI (cocher la case)					
D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)					
1 Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts					
2 Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un État étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou collectivité					
E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)					
Recettes nettes soumises à la contribution de 2,5 %					
F COMPTABILITÉ INFORMATISÉE					
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?				Si oui, indication du logiciel utilisé	
Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr					
S'agissant des notices des liasses fiscales, elles sont accessibles uniquement sur le site www.impots.gouv.fr .					
Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:				Nom et adresse du conseil:	
Tél:				Tél:	
OGA/OMGA				Identité du déclarant:	
Viseur conventionné				Date 22/09/2025	
(Cocher la case correspondante)				Lieu Reuil malmaison	
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur ou certificateur conventionné				Qualité et nom du signataire: A. Hamtache-Prémont	
N° d'agrément du CGA/OMGA ou viseur ou certificateur conventionné				Signature :	
Examen de conformité fiscale (ECF)					
Prestataire :					

IMPOT SUR LES SOCIETES

N° 2065 bis-SD

l'formulaire obligatoire

2025

(art 223 du Code général des impôts)

ANNEXE AU FORMULAIRE N° 2065-SD

Cocher la case si néant ☐

G RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS									
Montant global brut des distributions ⁽¹⁾		payées par la société elle-même		a	payées par un établissement chargé du service des titres		b		
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire (s) ⁽²⁾					c				
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées					d				
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus ⁽³⁾					e				
					f				
					g				
					h				
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI ⁽⁴⁾					i				
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI					j				
Montant des revenus répartis ⁽⁵⁾					Total (a à h)				
H RÉMUNÉRATIONS NETTES VERSÉES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)									
Nom, prénoms, domicile et qualité (art 48-1 à 6 ann III au CGI) * SARL, tous les associés, * SCA, associés gérants; * SNC ou SCS, associés en nom ou commandités * SEP et société de copropriétaires de navires, associés, gérants ou coparticipants		Pour les SARL		Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col.1, à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.					
		Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit.	Année au cours de laquelle le versement a été effectué	Montant des sommes versées:					
				à titre de traitements, émoluments et indemnités proprement dits	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6		
					Indemnités forfaitaires	Remboursements	Indemnités forfaitaires	Remboursements	
1	2	3	4	5	6	7	8		
I DIVERS									
* NOM ET ADRESSE DU PROPRIÉTAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)									
* ADRESSES DES AUTRES ÉTABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)									
J CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION									
RÉMUNÉRATIONS					MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSÉES À 0 %, 15% ou 19 %				
					0% 15% 19%				
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DSN et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés ^(a)					MVL restant à reporter à l'ouverture de l'exercice				
					MVL imputée sur les PVL de l'exercice				
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages ^(b)					MVL réalisée au cours de l'exercice				
					MVL restant à reporter				
K CADRE NE CONCERNANT QUE LES ORGANISMES BÉNÉFICIAIRES DE DONS (article 222 bis du CGI)									
Montant cumulé des dons et versements mentionnés sur les reçus, attestations ou tous autres documents et perçus au titre de l'exercice									
Nombre de reçus, attestations ou tous autres documents délivrés au titre de l'exercice									

Désignation de l'entreprise		AAO TRANSPORTS		Néant ☐	
Adresse de l'entreprise		45 RUE DES MAZURIERS		92500 RUEIL MALMAISON	
SIRET		8 9 9 4 7 0 6 3 7 0 0 0 1 3			
Durée de l'exercice en nombre de mois *		1 2		Durée de l'exercice précédent * 1 2	
				Exercice N clos le	
				31 12 2024	
ACTIF		Brut		Amortissements - Provisions	
		1		2	
		3			
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial *	010	012	
		Autres *	014	016	
	Immobilisations corporelles *		028	030	94 229
	Immobilisations financières * (1)		040	042	
	Total I (5)		044	048	94 229
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050	052	
		Marchandises *	060	062	
		Avances et acomptes versés sur commandes	064	066	
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *	068	070	25 000
			Autres * (3)	072	074
		Valeurs mobilières de placement	080	082	473
		Disponibilités	084	086	9 206
	Charges constatées d'avance *	092	094		
	Total II	096	098	91 366	
	Total général (I + II)	110	112	326 541	94 229
PASSIF				Exercice N NET	
				1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *		120		5 000
	Ecart de réévaluation		124		
	Réserve légale		126		500
	Réserves réglementées *		130		
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants) *	131	132		
	Report à nouveau		134		55 028
	Résultat de l'exercice		136		10 530
	Subventions d'investissement		137		
	Provisions réglementées		140		
	Total I		142		71 058
Provisions pour risques et charges		Total II		154	
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées		156		11 435
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		164		
	Fournisseurs et comptes rattachés *		166		
	Dettes fiscales et sociales (dont montant de la TVA indiqué dans la case 169)	169	172	102 852	120 887
	Comptes courants d'associés		173		
	Autres dettes		175		28 932
	Produits constatés d'avance		174		
Total III		176		161 254	
Total général (I + II + III)				180	232 313
RENVOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	(4) Dont dettes à plus d'un an	195	
	(2) Dont créances à plus d'un an	197	(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	
	(3) Dont compte courant d'associés débiteurs	199	Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

②

COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

DGFIP N° 2033-B-SD 2025

Formulaire obligatoire (article 302 septes A bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise		SARL AAO TRANSPORTS		Néant ☐ *	
A - RÉSULTAT COMPTABLE		Formulaire déposé au titre de l'IR		018		Exercice N clos le	
						31 12 2024	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *			209		210	
	Production vendue { Biens dont export et livraisons intracommunautaires } Services *			215		214	
				217		218	657 590
	Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)					222	
	Production immobilisée *					224	
	Subventions d'exploitations reçues					226	
	Autres produits					230	243
Total des produits d'exploitation hors TVA (I)						232	657 834
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)					234	360
	Variation de stocks (marchandises) *					236	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)					238	50 599
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *					240	
	Autres charges externes * (dont crédit-bail - mobilier - immobilier)					242	418 931
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont CFE et CVAE *)	243				244	2 467
	Rémunérations du personnel *					250	138 181
	Charges sociales (cf renvoi 380)					252	7 711
	Dotations aux amortissements * (dont amortissement du fonds de commerce par application de l'article 39, 1-2°, et 3 du CGI)			255		254	25 144
	Dotations aux provisions					256	
	Autres charges { dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger * dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles }			259		262	1 065
				260			
Total des charges d'exploitation (II)						264	644 457
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						270	13 376
Produits financiers (III)		280				294	
Charges financières (V)							
Produits exceptionnels (IV)						290	3 000
Charges exceptionnelles (VI) {	dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octes) *			347		300	3 988
	dont amortissements exceptionnels de 25 % des constructions nouvelles (art 39 quinquies D) *			348			
Impôt sur les bénéfices * (VII)						306	1 858
2 - BÉNÉFICES OU PERTES Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)						310	10 530
B - RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col 1, le déficit comptable col 2		312	10 530	314	
REINTEGRATIONS	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *			316			
	Amortissements excédentaires (art 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles			318			
	Provisions non déductibles *			322			
	Impôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice n° 2033-NOT-SD)			324	1 858		
	Divers* dont intérêts excédentaires des optes-cis d'associés	247		Ecart de valeurs liquidatives sur OPC*	248	330	
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option			(Part de loyers dispensée de réintégration (art 239 sexies D) *	249	251	
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					998	
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					999		
DEDUCTIONS	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					997	
	Entreprises nouvelles (44 sexes)	ZFU - TE (44 octes A)	986	987		342	
			JEI (44 sexes A)		989		
		ZRD (44 terdecies) *	ZRR (44 quindécies)		138		
			France Ruralités Revitalisation (FRR) - art 44 quindécies A *		181		
		Bassions d'emploi à redynamiser (44 duodécies) *	Investissements et souscriptions outre-mer		344		
			Zone de développement prioritaire (44 septdecies) *		993		
		Dont divers	Créance due au titre du report en arrière du déficit		346		350
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies)		655				
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies A)		643				
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies B)		645				
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies C)		647				
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies D)		648				
	Déduction exceptionnelle simulateur de conduite (art 39 decies E)		641				
	Déductions exceptionnelles (art 39 decies F)		990				
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies G)		649				
	RESULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DEFICITS ANTERIEURS Bénéfice col 1 / Déficit col 2				352	12 388	354
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière *			356			
	Déficits antérieurs reportables * dont imputés sur le résultat				360		
RESULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DEFICITS Bénéfice col 1 / Déficit col 2				370	12 388	372	

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise SARL AAO TRANSPORTS						Néant ☐		
I IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *
ACTIF IMMOBILISÉ										Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406		
	Autres	410		412		414		416		
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426		
	Constructions	430		432		434		436		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	440		442		444		446		
	Installations générales, agencements, aménagements divers	450		452		454		456		
	Matériel de transport	460	234 509	462		464		466	234 509	
	Autres immobilisations corporelles	470	667	472		474		476	667	
Immobilisations financières		480		482		484		486		
TOTAL		490	235 175	492		494		496	235 175	
II AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations de l'exercice		Diminutions amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice		
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES										
Fonds commercial		495		497		498		499		
Autres immobilisations incorporelles		500		502		504		506		
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516		
	Constructions	520		522		524		526		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	530		532		534		536		
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546		
	Matériel de transport	550	68 685	552	25 144	554		556	93 829	
	Autres immobilisations corporelles	560	400	562		564		566	400	
TOTAL		570	69 085	572	25 144	574		576	94 229	
III PLUS-VALUES, MOINS-VALUES à 19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS et 12,8 % pour les entreprises à l'IR (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)										
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mise hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé		1	2	3	4	5				
		6	7	8	9	10				
Immobilisations	Valeur d'actif *	Amortissements *		Valeur résiduelle	Prix de cession *		Plus ou moins-values			
	①	②		③	④		Long terme			
					⑤		19 % ⑥			
							15 % ou 12,8 % ⑦			
							0 % ⑧			
	1									
	2									
	3									
	4									
	5									
	6									
7										
8										
9										
10										
Total	578	580	582	584	586	581	587	589		
Plus-values taxables à 19 % ⁽¹⁾		579		Régularisations	590	583	594	595		
TOTAL					596	585	597	599		

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 210 F et 208 C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values

④

RELEVÉ DES PROVISIONS – AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES – DÉFICITS

DGFIP N° 2033-D-SD 2025

1er EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)			Designation de l'entreprise AAO TRANSPORTS			Néant ☐		
I RELEVÉ DES PROVISIONS – AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES								
A NATURE DES PROVISIONS			Montant au début de l'exercice	Augmentations dotations de l'exercice	Diminutions reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice		
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600	602		604	606		
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601	603		605	607		
	Autres provisions réglementées *	610	612		614	616		
Provisions pour risques et charges		620	622		624	626		
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630	632		634	636		
	Sur stocks et en cours	640	642		644	646		
	Sur comptes clients	650	652		654	656		
	Autres provisions pour dépréciation	660	662		664	666		
TOTAL		680	682		684	686		
B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES				C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)				
	Dotations	Reprises						
Fonds commercial	681	683						
Autres immobilisations incorporelles	700	705	1 Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes					
Terrains	710	715	2					
Constructions	720	725	3					
Installations techniques, matériel et outillage	730	735	4					
Inst générales, agencements et aménagements divers	740	745	5					
Matériel de transport	750	755	6					
Autres immobilisations corporelles	760	765	7					
TOTAL	770	775	TOTAL à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B-SD 780					
II DÉFICITS REPORTABLES								
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)		982						
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)	982 bis	Nombre d'opérations sur l'exercice (2)	982 ter					
Déficits imputés		983						
Déficits reportables		984						
Déficits de l'exercice		860						
Total des déficits restant à reporter		870						
III DIVERS								
Primes et cotisations complémentaires facultatives		dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin (I de l'art 154 bis du CGI)	325			381		
		dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	327					
Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant *		dont montant déductible des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS	326			380		
N° du centre de gestion agréé						388		
Montant de la TVA collectée						374		
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)						378		
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant						399		
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice *						398		
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octes du CGI *						397		

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau n° 2033-D-SD déposé au titre de l'exercice précédent

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

(2) Indiquer, sur un feuillet séparé, l'identification, opération par opération, du nom de la société (et son n° siren) dont proviennent les déficits et le montant du transfert.

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise AAO TRANSPORTS		Néant ☐ *	
Exercice ouvert le 01/01/2024		et clos le 31/12/2024		Données en nombre de mois 1 2	
DÉCLARATION DES EFFECTIFS					
Effectif moyen du personnel *				376	
Dont apprentis				657	
Dont handicapés				651	
Effectifs affectés à l'activité artisanale				861	
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE					
I – Chiffre d'affaires de référence CVAE					
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises				108	657 590
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées				118	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante				119	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges				105	
TOTAL 1				106	657 590
II – Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée					
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)				115	243
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation				143	
Subventions d'exploitation reçues				113	
Variation positive des stocks				111	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée				116	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation				153	
TOTAL 2				144	243
III – Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée ⁽¹⁾					
Achats				121	50 959
Variation négative des stocks				145	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances				125	338 493
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois				310	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée				133	
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)				148	1 065
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée				128	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois				135	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante				150	
TOTAL 3				152	390 517
IV – Valeur ajoutée produite					
Calcul de la valeur ajoutée (Total 1 + Total 2 - Total 3)				137	267 317
V – Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises					
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur le formulaire n° 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires n° 1329-AC et 1329-DEF) Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n° 1329-AC et 1329-DEF				117	267 317
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE					
Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD.					
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractère agricole n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre.					
Mono-établissement au sens de la CVAE, cocher la case ci-contre				020	
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106, le cas échéant ajusté à 12 mois)				022	657 590
Effectifs au sens de la CVAE *				023	6.00
Chiffre d'affaires du groupe économique (entreprises répondant aux conditions de détention fixées à l'article 223 A du CGI)				026	
Période de référence		024	3 1 1 2 2 0 2 4	016	
Date de cessation					

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférentes à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.
* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD, au § « Déclaration des effectifs » et dans la notice n° 1330-CVAE-SD, au § « Répartition des salariés »

⑥

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFIP N° 2033-F-SD 2025

Formulaire obligatoire (article 38 de l'annexe III au CGI)

N° de dépôt

1 1 (1) Néant ☐

Exercice clos le		3 1 1 2 2 0 2 4		SIREN		8 9 9 4 7 0 6 3 7	
Dénomination de l'entreprise		AAO TRANSPORTS					
Adresse (voie)		45 RUE DES MAZURIERS					
Code postal		9 2 5 0 0		Ville		RUEIL MALMAISON	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIES OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE		901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES		902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIES OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE		903		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES		904	
TOTAL DES LIGNES 901 + 903		905		TOTAL DES LIGNES 902 + 904		906	

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	Nb de parts ou actions
Adresse	N°	Voie	
Code postal		Commune	Pays

Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	Nb de parts ou actions
Adresse	N°	Voie	
Code postal		Commune	Pays

Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	Nb de parts ou actions
Adresse	N°	Voie	
Code postal		Commune	Pays

Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	Nb de parts ou actions
Adresse	N°	Voie	
Code postal		Commune	Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2)		Nom de famille		Prénom(s)	
Nom d'usage		% de détention		Nb de parts ou actions	
Naissance	Date	N° Département		Commune	Pays
Adresse	N°	Voie			
Code postal		Commune		Pays	

Tire (2)		Nom de famille		Prénom(s)	
Nom d'usage		% de détention		Nb de parts ou actions	
Naissance	Date	N° Département		Commune	Pays
Adresse	N°	Voie			
Code postal		Commune		Pays	

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes du formulaire, veuillez utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case

(2) Veuillez indiquer « M » pour Monsieur, « MME » pour Madame

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

N° de dépôt

(Liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

1 (1)

Néant ☐*

Exercice clos le		3	1	1	2	2	0	2	4	SIREN		8	9	9	4	7	0	6	3	7
Dénomination de l'entreprise		AAO TRANSPORTS																		
Adresse (voie)		45 RUE DES MAZURIERS																		
Code postal		9	2	5	0	0	Ville		RUEIL MALMAISON											
I - NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE :					905															

Forme juridique		Dénomination		% de détention	
N° SIREN (si société établie en France)					
Adresse	N°	Voie			
Code postal		Commune		Pays	
Forme juridique		Dénomination		% de détention	
N° SIREN (si société établie en France)					
Adresse	N°	Voie			
Code postal		Commune		Pays	
Forme juridique		Dénomination		% de détention	
N° SIREN (si société établie en France)					
Adresse	N°	Voie			
Code postal		Commune		Pays	
Forme juridique		Dénomination		% de détention	
N° SIREN (si société établie en France)					
Adresse	N°	Voie			
Code postal		Commune		Pays	
Forme juridique		Dénomination		% de détention	
N° SIREN (si société établie en France)					
Adresse	N°	Voie			
Code postal		Commune		Pays	
Forme juridique		Dénomination		% de détention	
N° SIREN (si société établie en France)					
Adresse	N°	Voie			
Code postal		Commune		Pays	
Forme juridique		Dénomination		% de détention	
N° SIREN (si société établie en France)					
Adresse	N°	Voie			
Code postal		Commune		Pays	
Forme juridique		Dénomination		% de détention	
N° SIREN (si société établie en France)					
Adresse	N°	Voie			
Code postal		Commune		Pays	
Forme juridique		Dénomination		% de détention	
N° SIREN (si société établie en France)					
Adresse	N°	Voie			
Code postal		Commune		Pays	
Forme juridique		Dénomination		% de détention	
N° SIREN (si société établie en France)					
Adresse	N°	Voie			
Code postal		Commune		Pays	
Forme juridique		Dénomination		% de détention	
N° SIREN (si société établie en France)					
Adresse	N°	Voie			
Code postal		Commune		Pays	

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes du formulaire, veuillez utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

SASU AAO TRANSPORTS
45, rue de Mazurières – 92500 Rueil-Malmaison
au Capital de 5000 €uros - SIRET : 899 470 637 00013

RAPPORT DE GESTION A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
ANNUELLE SUR LE MARCHE DE LA SOCIETE AU COURS DE
L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2024

Mesdames, Messieurs,

Nous avons convoqué en Assemblée Générale Ordinaire, conformément aux prescriptions légales, réglementaires et statutaires, pour vous rendre compte des résultats de notre gestion pendant l'exercice écoulé et soumettre à votre approbation les comptes et le bilan dudit exercice.

Tous les documents sociaux, comptes, rapports ou autres documents s'y rapportant vous ont été communiqués ou mis à votre disposition dans les conditions et délais prévus par les dispositions légales, réglementaires et statutaires.

Aucunes dépenses de caractère somptuaire prévue à l'Article 233 quater du Code Général des impôts, n'a été engagée au cours de l'exercice écoulé.

Le bilan de notre société au **31 Décembre 2024**, se présente de la façon suivante (en annexe).

L'exercice clos le **31 Décembre 2024**, s'est soldé par un résultat **bénéficiaire de 12 388 €uros** que nous vous proposons d'affecter suivant les termes des résolutions soumises à votre approbation.

Notre société a souffert au cours de l'exercice des difficultés engendrées par la crise qui frappe l'ensemble de monde économique.

Néanmoins nos résultats ont été conformes à nos prévisions.

Aucun événement de nature importante, susceptible de modifier de manière significative les données économiques de notre société n'est intervenu depuis la clôture de notre exercice à nos jours.

Quant à notre perspective d'avenir, nous pensons maintenir notre activité dans son ensemble à un niveau identique à celui de l'exercice précédent.

SASU AAO TRANSPORTS
45, rue de Mazurières – 92500 Rueil-Malmaison
au Capital de 5000 €uros - SIRET : 899 470 637 00013

Les difficultés économiques nous ayant rendu très prudents en matière de prévision.

FILIALES, PARTICIPATIONS ET SOCIETES CONTROLES

Conformément aux dispositions de la loi n° 85-705 du 12 juillet 1985 et n° 87-416 du 17 juillet 1987.

Nous vous informons que notre société n'a procédé au cours de l'exercice à :

- Aucune prise de participation dans une société
Ayant son siège social sur le territoire de la
République Française

CHANGEMENT DE PRESENTATION ET DE METHODE D'EVALUATION DES COMPTES : (Article 1 341 modifié par la Loi comptable du 30 Avril 1983).

Aucune modification n'est intervenue dans la présentation des comptes annuels ni dans la méthode d'évaluation.

Nous vous invitons à prendre avec nous connaissance du Bilan et du compte de résultat de l'exercice 2024, en outre nous vous invitons à approuver les termes des résolutions soumises à votre examen à savoir :

- Approbation des comptes de l'exercice,
- De donner quitus,
- D'affecter le résultat comptable,
- De prendre acte des conventions visées par la Loi du 24 juillet 1966,
- De confirmer l'absence de distribution de dividende au cours des trois derniers exercices.

Notre rapport étant terminé, nous vous proposons de ratifier les résolutions qui vous seront soumises.

Nous nous tenons à votre entière disposition pour répondre à toutes les questions que vous jugerez utiles.

SASU AAO TRANSPORTS
45, rue de Mazurières – 92500 Rueil-Malmaison
au Capital de 5000 €uros - SIRET : 899 470 637 00013

INFORMATIONS SUR LES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Prises de participations intervenues au cours de l'exercice.

Liste des sociétés dans lesquelles des participations existent.

COMPTE RENDU DE L'ACTIVITE DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Notre société détenant une participation significative dans celles sus énumérées, et conformément aux dispositions de l'Articles L 356 alinéa 2 modifié par la Loi du 1^{er} Mars 1984, nous avons l'honneur de vous rendre compte de l'activité et des résultats de l'ensemble de ces sociétés.

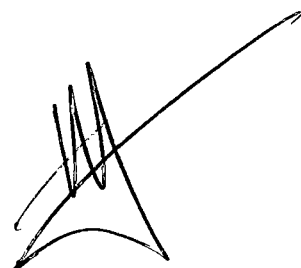
Branche d'Activité :

L'ensemble de nos filiales ou sociétés dans lesquelles nous détenons des participations exercent leur activité le secteur de :

Activité Résultats :

Nous vous communiquons ci-après une copie des comptes des sociétés sus mentionnées, afin de vous permettre d'examiner et d'appréhender avec précision les résultats.

Nous nous tenons à votre entière disposition pour toute information que vous jugerez utiles.

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized 'A' or 'M' shape with a long diagonal stroke extending upwards and to the right.

SASU AAO TRANSPORTS
45, rue de Mazurières – 92500 Rueil-Malmaison
au Capital de 5000 €uros - SIRET : 899 470 637 00013

<u>ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE</u> <u>DU 22 Septembre 2025</u>
--

L'an Deux Mille Vingt Cinq
Le 22 septembre à 13 Heures

Les associés se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire au siège social, sur convocation faite la gérance.

Etaient présents :

Monsieur HAMTOUCHE Mourad propriétaire de la totalité des parts,

L'Assemblée est présidée par Monsieur HAMTOUCHE Mourad, Président.

Le Président constate que le quorum requis étant atteint, l'Assemblée peut valablement délibérer.

Le Président dépose sur le bureau de l'Assemblée, et met à la disposition des membres :

1. La copie des lettres de convocations.
2. Le rapport de la gérance.
3. Le texte des résolutions proposées.
4. Les comptes de l'exercice : Bilan, Comptes de résultat, les annexes.

Puis, Monsieur le Président déclare que le texte des résolutions proposées ainsi que le rapport et les documents comptable ci-dessus visés à l'exception de l'inventaire ont été adressés aux associés en même temps que l'avis de convocation et l'inventaire à été tenu à leur disposition au siège social depuis cette date.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Monsieur le Président rappelle ensuite que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant.

SASU AAO TRANSPORTS
45, rue de Mazurières – 92500 Rueil-Malmaison
au Capital de 5000 €uros - SIRET : 899 470 637 00013

ORDRE DU JOUR

- Approbation des comptes et résultat dudit exercice.
- Affectation des résultats.
- Quitus.
- Approbation des conventions conclues au cours de l'exercice.

Puis il donne lecture de son rapport de Gérance sur les opérations de l'exercice.

Après discussion et, lorsque personne ne demande plus la parole les résolutions suivantes sont mises aux voix.

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée des associés approuve les comptes tels qu'ils sont présentés.
Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

SECONDE RESOLUTION

Les associés donnent quitus entier et définitif à la Gérance pour sa gestion au titre de l'exercice écoulé.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

Les associés décident d'affecter le résultat de l'exercice comme suite :

- REPORT A NOUVEAU : 55 028 €uros

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

SASU AAO TRANSPORTS
45, rue de Mazurières – 92500 Rueil-Malmaison
au Capital de 5000 €uros - SIRET : 899 470 637 00013

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale des associés approuve les conventions conclues au cours de l'exercice.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité, les associés concernés ne prenant pas part au vote.

Aucune distribution de dividendes n'est envisagée.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 14 heures.

De ce qui précède, il a été dressé le présent procès verbal qui a été signé par tous les associés.

ANNEXES

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le **31 Décembre 2024** dont le total est de **232 313 €uros** et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste dont le total est de **657 834 €uros** et dégageant un résultat déficitaire de **10 530 €uros**.

L'exercice social a une durée de **douze mois**, recouvrant la période du **01 Janvier 2024 au 31 Décembre 2024**.

Les notes (ou tableaux) ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

(Code de commerce Articles 9 et 11. Décret n° 83-1020 du 29 Novembre 1983 - Articles 7, 21, 24-1°, 24-3°)

SASU AAO TRANSPORTS
45, rue de Mazurières – 92500 Rueil-Malmaison
au Capital de 5000 €uros - SIRET : 899 470 637 00013

INFORMATIONS	
ANNEXE	
PRODUITES	N/PRODUITES
AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT	

1/REGLES ET COMPTABLE

- Méthode d'évaluation	*	
- Changement de méthodes		*
- Dérogations		*
- Informations complémentaires	*	

2/COMPLEMENTS D'INFORMATION
RELATIFS AU BILAN ET AU COMPTE
DE RESULTAT

- Etat de l'actif immobilisé	*
- Etat des amortissements	*
- Etat des provisions	*
- Etat des échéances des créances	*
et dettes	*
- Informations complémentaires	*

3/ENGAGEMENTS FINANCIERS ET
AUTRES INFORMATIONS

- Crédit bail	*
- Engagements financiers	*
- Dettes garanties par des suretés	*
réelles	*
- Liste des filiales et participations	*

4/AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de Prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre

SASU AAO TRANSPORTS
45, rue de Mazurières – 92500 Rueil-Malmaison
au Capital de 5000 €uros - SIRET : 899 470 637 00013

- Indépendance des exercices.

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la Méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais Accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production à l'exception des immobilisations acquises avant le 31 décembre 1976 qui ont fait l'objet d'une Réévaluation.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production des immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie privée.

- | | |
|----------------------------------|------------|
| • Constructions | 20 ans |
| • Agencements et installations | 10 ans |
| • Installations techniques | 3 à 5 ans |
| • Matériel et outillage | 3 à 5 ans |
| • Matériel de transport | 5 ans |
| • Matériel et mobilier de bureau | 5 à 10 ans |

PARTICIPATIONS, AUTRES TITRES IMMOBILISES, VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT.

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires.
Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

STOCK

SASU AAO TRANSPORTS
45, rue de Mazurières – 92500 Rueil-Malmaison
au Capital de 5000 €uros - SIRET : 899 470 637 00013

Les stocks sont évalués comme suit :

- Marchandises : au prix d'achat

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

CREANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

ANNEXE : ETAT DES AMORTISSEMENTS

Le lecteur est prié de se reporter au Tableau 2033 de la liasse fiscale.

ANNEXE : ETAT DES PROVISIONS

Le lecteur est prié de se reporter au Tableau 2033 D de la liasse fiscale.

ANNEXE : ETAT DE L'ACTIF

Le lecteur est prié de se reporter au Tableau 2033 C de la liasse fiscale.

